

2025-2026

RÉGION  
SUD



PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
*Gym*



# TEAMGYM

---

## BROCHURE TECHNIQUE RÉGION SUD

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
*Gym*

COMITÉ RÉGIONAL  
PROVENCE  
ALPES-CÔTE D'AZUR

# CONTACTS

## Les élus

Noms	Prénoms	Elus comité directeur	Mails
DO LIVRAMENTO	Marjorie	Présidente Région Sud	presidente.ffgymregionsud@gmail.com
LEFORT	Grégory	Responsable Technique Général	lefort.gregory@outlook.com
PONDANT	Lucie	Responsable technique TMG	lucie.pondant10@gmail.com

Noms	Prénoms	Elus comité technique	Mails
PONDANT	Lucie	Membres de la commission technique	lucie.pondant10@gmail.com
SALTEL	Antoine		saltelantoine@gmail.com

## Les référents

Noms	Prénoms	Fonctions	Mails
PONDANT	Lucie	Responsable des compétitions	lucie.pondant10@gmail.com
PELISSIER	Amélie	Responsable formation juges niveau 1	ameliepelissier10@gmail.com
PUECH	Mathilde	Responsable formation juges recyclage niveaux 1 et 2	mathilde.puech31@gmail.com

# FORMATION DE JUGES

**IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.**  
**Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.**

Le Comité Régional organise cette saison une session de formation pour le niveau 1 et un recyclage pour les niveaux 1 et 2.

## **NIVEAU 1 :**

- ❑ **Candidature** : Être licencié FFGym 2026  
Niveau 1 : être né en 2011, l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- ❑ **Inscription avant le 8 septembre 2025**

**via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »**

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ **Droits d'inscription** : **60 €**, Un mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement début septembre
- ❑ **Formations** : **Niveau 1** : Les 4 et 5 octobre (formation)  
Les 18 et 19 octobre (formation + examen)

## **RECYCLAGE NIVEAUX 1 ET 2 :**

- ❑ **Candidature** : Être licencié FFGym 2026
- ❑ **Inscription avant le 8 septembre 2025**

**via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »**

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ **Droits d'inscription** : **50 €**, Un mail vous sera envoyé avec les modalités de paiement début septembre
- ❑ **Formations** : **Niveau 1** : Le 22 novembre  
**Niveau 2** : Le 23 novembre

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).

- Autres renseignements utiles : avoir la licence FFGym 2026, l'autorisation parentale pour les mineurs (*voir chapitre « GENERALITES »*). La brochure technique, la brochure des programmes et celle des juges sont nécessaires pour la formation.

# COMPÉTITIONS

## GENERALITES

Cette saison, nous organisons 2 compétitions en TEAMGYM (**ouvert aux filières « Fédérale et Performance »**) :

- **Championnat Interdépartemental : le week-end du 7 et 8 février 2026 à Marignane**
- **Championnat Régional : le week-end du 21 et 22 mars 2026 à Orange**

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Les Engagements général et nominatif sont à réaliser **via l'interface « EngaGym » à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Toute équipe non inscrite aux dates communiquées ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs de Teamgym pourront consulter sur le site du Comité Régional.

- ✓ 15 jours avant les phases d'orientation, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

- **CONTROLE DES LICENCES :**

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

- **MULTI DISCIPLINE :**

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant.

*(cf Règlement Technique FFG)*

## **RAPPEL !**

- **LES FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr) en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)
- **MUSIQUE** : Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises **via l'interface DJGym à partir du site [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr)** au format «**mp3**».

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

- **JURY** :  
**Absence de juge** : Une amende de **305 €** sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci ne sera pas classée  
(Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

**PENSEZ A FORMER VOS JUGES EN DEBUT DE SAISON !**